



La direction change les règles de calcul de l'Index Egalité H/F

... Etonnant non ?

La direction est sensible à la publicité sur l'Index égalité H/F mais pas à l'inégalité professionnelle !

La Loi impose des obligations en matière d'égalité Hommes femmes avec la mise en place d'un index permettant de suivre la situation par entreprise par l'évolution de cet index.

Pour les entreprises ayant obtenu une note globale inférieure à 85 points (seuil fixé par [décret du 25 février 2022](#)), La loi impose à l'entreprise de fixer et de publier des objectifs de progression de chacun des indicateurs de l'Index.

Sopra steria a publié le calcul de l'index pour 2018, 2019, 2020 et 2021 :

Sopra Steria Group	points	maximum
Indicateur d'écart de rémunération	36	40
Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles	20	20
Indicateur d'écart de taux de promotions	15	15
% de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0	10
Total INDEX 2021	86	100
Index précédents : 85 pour 2018, 86 pour 2019 et 85 pour 2020		

L'index égalité Femmes Hommes de SOPRA STERIA ne s'améliore donc pas depuis 2018 et est proche de cette limite de 85. Ainsi la direction a décidé de changer le calcul de l'indice.

Le premier critère (indicateur d'écart de rémunération) est le seul critère qui peut être calculé soit par Catégorie Socio Professionnelle soit par classification. La direction a décidé en septembre 2022 soudainement de passer du calcul par CSP au calcul par Indice Syntec.

La faiblesse des indices Syntec des femmes dans l'entreprise à expérience équivalente justifiera ainsi leurs bas salaires. Ce 1^{er} indicateur augmentera par le nouveau mode de calcul ainsi que l'index. Certains le comprendront uniquement à la publication de l'index 2022 !

Félicitations Docteur R.H. L'index 2022 sera artificiellement amélioré sans traiter l'inégalité professionnelle.

*L'INDEX EGALITE H/F
NE S'AMELIORE PAS,
LA DIRECTION DECIDE
DONC DE MODIFIER SES
REGLES DE CALCUL !*

EN CAS DE FIÈVRE JAUNE,
SUIVEZ LES CONSEILS DU
BON DOCTEUR R.H...

SI LA FIÈVRE PERDURE...
CASSEZ LE THERMOMÈTRE.

